FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Version n° : 01
Date d'émission : le 22-Septembre-2026

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial ou désignation du mélange NATRONLAUGE 50%

Numéro d'enregistrement -

Synonymes Aucun(e)(s).

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Industriellement.

Utilisations déconseillées Aucun connu.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Nom de la societe Westlake Vinnolit GmbH & Co. KG

Adresse Carl-Zeiss-Ring 25
85737 Ismaning
DE

Division

Téléphone +49 89-96-103-0

adresse électronique sdb@westlake.com

Personne à contacter Non disponible.

1.4. Numéro d'appel d'urgence NCEC +44 1235 239670

Général pour l'UE 112 (Disponible 24 heures sur 24. Les informations sur la FDS/le produit sont susceptibles d'être indisponibles auprès du Service d'urgence.)

Tox Info Suisse 145 (Disponible 24 heures sur 24. Les informations sur la FDS/le produit sont susceptibles d'être indisponibles auprès du Service d'urgence.)

RUBRIQUE 2. Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Les dangers physiques, sanitaires et environnementaux du mélange ont été évalués et/ou testés, et la classification suivante s'applique.

Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) tel que modifié

Dangers physiques

Corrosifs pour les métaux	Catégorie 1	H290 - Peut être corrosif pour les métaux.

Dangers pour la santé

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 1A	H314 - Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1	

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 tel que modifié

Contient : hydroxyde de sodium; soude caustique

Pictogrammes de danger

Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger

H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Mentions de mise en garde

Prévention

P234	Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.
P260	Ne pas respirer les poussières ou les brouillards.
P264	Se laver soigneusement après manipulation.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Intervention

P301 + P330 + P331	EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303 + P361 + P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
P304 + P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305 + P351 + P338	En cas de contact avec les yeux : rincer soigneusement à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact le cas échéant et si possible. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Stockage

P405	Garder sous clef.
P406	Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistant à la corrosion.

Élimination

P501	Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales.

2.3. Autres dangers Ce mélange ne contient aucune substance évaluée comme vPvB/PBT selon l'annexe XIII du règlement (CE) n° 1907/2006. Le mélange ne contient aucune substance inscrite sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1 de REACH en raison de ses propriétés perturbant le système endocrinien à une concentration égale ou supérieure à 0,1 % en masse.

RUBRIQUE 3. Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Informations générales

Nom chimique	%	N° CAS/n° CE	Numéro d'enregistrement REACH	Numéro index	Remarques
hydroxyde de sodium; soude caustique	50 - < 60	1310-73-2 215-185-5	01-2119457892-27-0000	011-002-00-6	

Classification : Met. Corr. 1;H290, Skin Corr. 1A;H314, Eye Dam. 1;H318

Limite de Concentration Spécifique: Skin Corr. 1A;H314: C ≥ 5 %, Skin Corr. 1B;H314: 2 % ≤ C < 5 %, Skin Irrit. 2;H315: 0.5 % ≤ C < 2 %, Eye Dam. 1;H314: C ≥ 2 %, Eye Irrit. 2;H319: 0.5 % ≤ C < 2 %

Liste des abréviations et des symboles pouvant être utilisés ci-avant

ATE : Estimation de la toxicité aiguë
M : facteur M
vPvB : substance très persistante et très bioaccumulable.
PBT: substance persistante, bioaccumulable et toxique.
#: des limites d'exposition sur le lieu de travail ont été fixées pour cette substance en application de la législation de l'Union.
Toutes les concentrations sont données en pourcentage massique sauf pour les ingrédients sous forme gazeuse. Les concentrations des gaz sont exprimées en pourcentage volumique.

Remarques sur la composition Le texte intégral de toutes les mentions H est présenté en section 16.

RUBRIQUE 4. Premiers secours

Informations générales Vérifier que le personnel médical est conscient des substances impliquées et prend les mesures de protection individuelles appropriées.

4.1. Description des mesures de premiers secours

Inhalation Sortir au grand air. Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire. Contacter un médecin si les symptômes se développent ou persistent.

Contact avec la peau	Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. Contacter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Les brûlures chimiques doivent être traitées par un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
Contact avec les yeux	Laver immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Les personnes portant des lentilles de contact doivent autant que possible les enlever. Rincer continuellement. Contacter immédiatement un médecin ou un centre antipoison.
Ingestion	Contacter immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. En cas de vomissement, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons.
4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Douleur brûlante et lésions corrosives graves de la peau. Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflements et une vision brouillée. Risque de lésions oculaires permanentes, y compris cécité.
4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Assurer des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. En cas de brûlure chimique: laver immédiatement avec de l'eau. Enlever, pendant le lavage, les vêtements qui ne collent pas à la peau. Appeler une ambulance. Continuer le lavage pendant le transport à l'hôpital. Garder la victime sous observation Les symptômes peuvent se manifester à retardement.

RUBRIQUE 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Risques généraux d'incendie	Non disponible.
5.1. Moyens d'extinction	
Moyens d'extinction appropriés	Brouillard d'eau. Mousse. Agent chimique sec. Dioxyde de carbone (CO_2).
Moyens d'extinction inappropriés	En cas d'incendie ne pas utiliser de jet d'eau car celà dispersera le feu.
5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent être produits.
5.3. Conseils aux pompiers	
Équipements de protection particuliers des pompiers	Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.
Procédures spéciales de lutte contre l'incendie	Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau. Ne pas introduire d'eau dans le récipient. Les ruissellements d'eau peuvent nuire à l'environnement.
Méthodes particulières d'intervention	Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés aux autres substances présentes.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes	Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins d'être vêtu d'une tenue protectrice appropriée.
Pour les secouristes	Tenir à l'écart le personnel superflu. Assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Porter les protections individuelles recommandées dans la section 8 de la FDS.
6.2. Précautions pour la protection de l'environnement	Éviter le rejet à l'égout et dans les environnements terrestres et les cours d'eau.
6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	Ce produit est miscible dans l'eau. Empêcher tout écoulement dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces clos. Déversements importants : Arrêter le débit de matière, si ceci est sans risque. Endiguer le matériau renversé si cela est possible. Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants. Utiliser une matière non combustible telle que vermiculite, sable ou terre pour absorber le produit et le placer dans un contenant pour élimination ultérieure. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau. Déversements mineurs : Nettoyer à fond la surface pour éliminer toute contamination résiduelle. Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour plus de détails sur l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.
6.4. Référence à d'autres rubriques	Pour plus de détails sur la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS. Pour plus de détails sur l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

RUBRIQUE 7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter toute exposition prolongée. Assurer une ventilation efficace. Porter un équipement de protection approprié. Suivre les règles de bonnes pratiques chimiques. Lors de la préparation de solutions ou de dilutions, ajoutez la soude caustique lentement à la surface de l'eau froide tout en remuant. Attaque de nombreux métaux en produisant du gaz hydrogène extrêmement inflammable qui peut former des mélanges explosifs avec l'air. La soude caustique liquide est expédiée chaude à une température comprise entre 37,78 et 82,22 °C (100 et 180 °F).

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Garder sous clef. Conserver au frais et au sec, à l'abri de la lumière directe du soleil. Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistant à la corrosion. Stocker dans un récipient fermé de manière étanche. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Conserver à l'écart des matières incompatibles (voir la Section 10 de la FDS). La soude caustique liquide devient plus visqueuse et plus difficile à manipuler à mesure qu'elle se rapproche de son point de congélation, auquel point elle devient solide. L'utilisateur doit s'assurer que les équipement et procédures nécessaires sont en place pour garantir une manipulation sûre du produit caustique aux températures concernées, ce qui peut inclure la nécessité de le chauffer pour maintenir la température du matériau.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Suivre les directives industrielles en termes de bonnes pratiques.

RUBRIQUE 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Suisse. SUVA, Valeurs limites sur le lieu de travail : Valeurs actuelles VME

Composants	Type	Valeur	Forme
hydroxyde de sodium; soude caustique (CAS 1310-73-2)	VLCT	2 mg/m3	Fraction inhalable.
	VME	2 mg/m3	Fraction inhalable.

Valeurs limites biologiques

Il n'y a pas de limites d'exposition biologique pour ce ou ces ingrédients.

Procédures de suivi recommandées

Suivre les procédures standard de surveillance.

Doses dérivées sans effet (DDSE)

Non disponible.

Concentrations prédites sans effet (PNEC)

Non disponible.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Assurer une bonne ventilation générale. Le taux de renouvellement d'air devrait être adapté aux conditions. Si c'est approprié, clôtures de processus d'utilisation, ventilation d'échappement locale, ou d'autres commandes de technologie pour maintenir les niveaux aéroportés au-dessous des limites recommandées d'exposition. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenez les niveaux aéroportés à un niveau acceptable. Des dispositifs de rinçage oculaire et des douches d'urgence doivent être disponibles sur le lieu de travail pendant la manipulation de ce produit.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Informations générales

Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Choisir l'équipement de protection conformément aux normes CEN en vigueur et en coopération avec le fournisseur de l'équipement de protection.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux. Équiper le voisinage immédiat de la zone de travail d'une douche oculaire et d'une douche de décontamination rapide.

Protection de la peau

- Protection des mains

Utiliser des gants de protection en : Néoprène. Nitrile. Polychlorure de vinyle (PVC). Caoutchouc (naturel, latex).

- Autres

En cas de contact probable, porter des gants résistant aux produits chimiques, une combinaison de protection contre les produits chimiques, des bottes en caoutchouc, des lunettes de protection et un masque intégral.

Protection respiratoire	En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Pour limiter l'exposition, utiliser un masque anti-poussière N95. En cas d'exposition prolongée, utiliser un respirateur purificateur d'air équipé de filtres à particules haute efficacité (HEPA). Respecter les réglementations relatives aux respirateurs de l'OSHA (29 CFR 1910.134) ou à la norme européenne EN 149. En cas de dépassement des limites d'exposition ou d'apparition de symptômes, utiliser un appareil respiratoire certifié NIOSH/MSHA ou conforme à la norme européenne EN 149.
Risques thermiques	Porter des équipements de protection contre la chaleur, si nécessaire.
Mesures d'hygiène	Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants.
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement	Vérifier la conformité des émissions de la ventilation ou de l'équipement de procédé aux exigences de la réglementation relative à la protection de l'environnement. Il peut être nécessaire d'installer des épurateurs ou des filtres ou d'effectuer des modifications techniques sur l'équipement de procédé pour réduire les émissions jusqu'à des teneurs acceptables.

RUBRIQUE 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide.
Forme	Liquide.
Couleur	Incolore.
Odeur	Sans odeur.
Point de fusion/point de congélation	12,8 °C (55,04 °F)
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	143 °C (289,4 °F)
Inflammabilité	Sans objet.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	
Limite d'explosivité inférieure (%)	Non disponible.
Limite d'explosivité – supérieure (%)	Non disponible.
Point d'éclair	Non disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Non disponible.
Température de décomposition	Non disponible.
pH	>14
Viscosité cinématique	Non disponible.
Solubilité	
Solubilité (dans l'eau)	complètement miscible
Coefficient de partage (n-octanol/eau) (valeur log)	Non disponible.
Pression de vapeur	18,7 hPa à 60 °C 13,33 hPa à 50 °C 1,19 hPa à 20 °C
Densité et/ou densité relative	
Densité	1,53 g/cm3
Densité de vapeur	Non disponible.
Caractéristiques des particules	Non disponible.

9.2. Autres informations

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique	Aucune information pertinente supplémentaire n'est disponible.

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Viscosité dynamique	79 mPa.s à 20 °C
Pourcent volatils	46,5 %
Gravité spécifique	1,59

RUBRIQUE 10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité Réagit violemment avec les acides forts. Ce produit peut réagir avec des comburants. Peut être corrosif pour les métaux.

10.2. Stabilité chimique Ce produit est stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter Contact avec des substances incompatibles. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.

10.5. Matières incompatibles Acides forts. Agents oxydants forts. Agents oxydants. Métaux. Tenir à l'écart des matières suivantes pour éviter de fortes réactions exothermiques : comburant, alcalis forts, acides forts. Réactif ou incompatible avec les matériaux suivantes : métaux (attaque de nombreux métaux en produisant de l'hydrogène gazeux extrêmement inflammable qui peut former des mélanges explosifs avec l'air. Métaux : Magnésium. Aluminium. Zinc. Étain. Composés du chrome, cuivre, bronze, laiton, acides, matériaux organiques (peuvent provoquer un incendie ou une explosion), sucres alimentaires (la soude caustique peut réagir avec divers sucres pour générer du monoxyde de carbone), eau (la réaction aqueuse avec la soude caustique peut générer de la chaleur – fortement exothermique)).

10.6. Produits de décomposition dangereux Des émanations et gaz irritants et/ou toxiques peuvent être émis lors de la décomposition du produit.

RUBRIQUE 11. Informations toxicologiques

Informations générales L'exposition professionnelle à la substance ou au mélange peut provoquer des effets indésirables.

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation Peut entraîner une irritation de l'appareil respiratoire. L'inhalation prolongée peut être nocive.

Contact avec la peau Provoque de graves brûlures de la peau.

Contact avec les yeux Provoque des lésions oculaires graves.

Ingestion Provoque des brûlures de l'appareil digestif.

Symptômes Douleur brûlante et lésions corrosives graves de la peau. Provoque des lésions oculaires graves. Les symptômes peuvent inclure des picotements, des déchirures, des rougeurs, des gonflements et une vision brouillée. Risque de lésions oculaires permanentes, y compris cécité.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë Aucune information disponible.

Corrosion cutanée/irritation cutanée Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire En raison d'un manque partiel ou complet de données, la classification est impossible.

Sensibilisation cutanée En raison d'un manque partiel ou complet de données, la classification est impossible.

Mutagénicité sur les cellules germinales En raison d'un manque partiel ou complet de données, la classification est impossible.

Cancérogénicité En raison d'un manque partiel ou complet de données, la classification est impossible.

Toxicité pour la reproduction En raison d'un manque partiel ou complet de données, la classification est impossible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique Non classé.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée En raison d'un manque partiel ou complet de données, la classification est impossible.

Danger par aspiration En raison d'un manque partiel ou complet de données, la classification est impossible.

Informations sur les mélanges et informations sur les substances Aucune information disponible.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien Ce mélange ne contient aucune substance possédant des propriétés perturbant le système endocrinien en ce qui concerne la santé humaine, conformément aux critères énoncés dans les règlements (CE) n° 1907/2006, (UE) n° 2017/2100 et (UE) n° 2018/605, à une concentration égale ou supérieure à 0,1 % en masse.

Autres informations Non disponible.

RUBRIQUE 12. Informations écologiques

12.1. Toxicité D'après les données disponibles, les critères de classification dans les substances dangereuses pour les milieux aquatiques, danger aigu, ne sont pas remplis.

Composants		Espèce	Résultats d'essais
hydroxyde de sodium; soude caustique (CAS 1310-73-2)			
Aquatique			
Aiguë			
Crustacé	CE50	Daphnie (Ceriodaphnia dubia)	34,59 - 47,13 mg/l, 48 hours
Poisson	CL50	Gambusie (Gambusia affinis)	125 mg/l, 96 hours

12.2. Persistance et dégradabilité Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité des composants du mélange.

12.3. Potentiel de bioaccumulation Aucune information disponible.

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow) Non disponible.

Facteur de bioconcentration (FBC) Non disponible.

12.4. Mobilité dans le sol Ce produit est miscible dans l'eau et peut ne pas se disperser dans les sols.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce mélange ne contient aucune substance évaluée comme vPvB/PBT selon l'annexe XIII du règlement (CE) n° 1907/2006.

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien Le mélange ne contient aucune substance possédant des propriétés perturbant le système endocrinien en ce qui concerne l'environnement conformément aux critères énoncés dans les règlements (CE) n° 1907/2006, (UE) n° 2017/2100 et (UE) n° 2018/605, à une concentration égale ou supérieure à 0,1 % en masse.

12.7. Autres effets néfastes Aucun autre effet indésirable sur l'environnement (par exemple appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement climatique) n'est attendu pour ce composant.

RUBRIQUE 13. Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets résiduaires Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur. Les doublures intérieures ou récipients vides peuvent conserver des résidus de produit. N'éliminer cette matière et son récipient qu'en prenant toutes les précautions nécessaires (voir : Instructions relatives à l'élimination).

Emballage contaminé Les récipients vides peuvent contenir des résidus de produit. Respecter les avertissements de l'étiquette même quand le récipient est vide. Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

Code des déchets UE Non disponible.

Informations / Méthodes d'élimination Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés en décharge agréée. Décourager l'évacuation des eaux usées dans l'environnement. Les déchets ne doivent pas être éliminés par rejet à l'égout. Éliminer le contenu/récipient conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales.

Précautions particulières Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

ADR

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification UN1824

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe 8

Danger subsidiaire	-
Label(s)	8
No. de danger (ADR)	80
Code de restriction en tunnel	E
14.4. Groupe d'emballage	II
14.5. Dangers pour l'environnement	Non.
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Consulter les instructions de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant toute manipulation.

RID

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification	UN1824
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	
Classe	8
Danger subsidiaire	-
Label(s)	8
14.4. Groupe d'emballage	II
14.5. Dangers pour l'environnement	Non.
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Consulter les instructions de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant toute manipulation.

ADN

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification	UN1824
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	
Classe	8
Danger subsidiaire	-
Label(s)	8
14.4. Groupe d'emballage	II
14.5. Dangers pour l'environnement	Non.
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Consulter les instructions de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant toute manipulation.

IATA

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification	UN1824
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	Solution d'hydroxyde de sodium
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	
Classe	8
Danger subsidiaire	-
14.4. Groupe d'emballage	II
14.5. Dangers pour l'environnement	Non.
Code ERG	8L
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Consulter les instructions de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant toute manipulation.
Autres informations	
Aéronefs de transport de passagers et de marchandises	Autorisé avec restrictions.
Uniquement par avion cargo	Autorisé avec restrictions.

IMDG

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification	UN1824
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	
Classe	8
Danger subsidiaire	-
14.4. Groupe d'emballage	II
14.5. Dangers pour l'environnement	
Polluant marin	Non.
EmS	F-A, S-B
14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Consulter les instructions de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant toute manipulation.
14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non établi.

ADN; ADR; IATA; IMDG; RID

RUBRIQUE 15. Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations de l'UE

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, Annexe I et II, tel que modifié

N'est pas listé.

Règlement (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (refonte), et ses modifications

N'est pas listé.

Règlement (UE) n° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, partie 1 tel que modifié

N'est pas listé.

Règlement (UE) n° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, partie 2 tel que modifié

N'est pas listé.

Règlement (UE) n° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, partie 3 tel que modifié

N'est pas listé.

Règlement (UE) n° 649/2012 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe V tel que modifié

N'est pas listé.

Règlement (CE) n° 166/2006 concernant la création d'un registre européen des rejets et des transferts de polluants, Annexe II, avec ses modifications

N'est pas listé.

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Article 59, paragraphe 10, Liste des substances candidates actualisée par l'ECHA

N'est pas listé.

Autorisations

Règlement (CE) n° 1907/2006, REACH, Annexe XIV Substance soumise à autorisation, et ses amendements

N'est pas listé.

Restrictions d'utilisation

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe XVII, Substances soumises à restrictions de mise sur le marché et d'utilisation, et ses modifications – Les conditions de restriction données pour le numéro d'entrée associé doivent être prises en compte

hydroxyde de sodium; soude caustique (CAS 1310-73-2) 75

Règlement 2019/1148 relatif à la commercialisation et à l'utilisation de précurseurs d'explosifs, annexe I, tel que modifié

N'est pas listé.

Règlement 2019/1148 relatif à la commercialisation et à l'utilisation de précurseurs d'explosifs, annexe II, tel que modifié

N'est pas listé.

Autres réglementations UE

Directive 2004/37/CE : concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents cancérigènes ou mutagènes au travail, telle que modifiée

N'est pas listé.

Autres réglementations Le produit est classé et étiqueté conformément au règlement (CE) 1272/2008 (règlement CLP) tel que modifié. La présente Fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) n° 1907/2006, avec ses modifications.

Réglementations nationales Conformément à la directive 94/33/CE sur la protection des jeunes au travail, avec ses modifications, les personnes âgées de moins de 18 ans ne sont pas autorisées à travailler avec ce produit. Respecter les réglementations nationales relatives au travail avec des agents chimiques conformément à la directive 98/24/CE et ses modifications.

Suisse. Tableaux 1A-3B des substances soumises à OCPCh, Ordonnance sur le contrôle des produits chimiques utilisables à des fins civiles et militaires (OCPCh)

N'est pas listé.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique Aucune évaluation de sécurité chimique n'a été mise en œuvre.

Tous les composants du mélanges sont répertoriés dans les inventaires EINECS ou ELINCS.

Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	Sur inventaire (oui/non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques industrielles (AICIS)	Oui
Canada	Liste des substances domestiques (LSD)	Oui
Canada	Liste des substances non domestiques (LSND)	Non
Chine	Inv. des subst. chimiques existantes en Chine (IECSC)	Oui
Japon	Inventaire des substances chimiques nouvelles et existantes (ENCS)	Non
Korée	Liste de produits chimiques existants (ECL - Existing Chemicals List)	Oui
Nouvelle Zélande	Nouvelle-Zélande - Inventaire	Oui
Philippines	Inventaire philippin des substances chimiques nouvelles et existantes (PICCS)	Oui
Taiwan	Taïwan, inventaire des substances chimiques (TCSI)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act)	Oui

*« Oui » indique que tous les composants de ce produit sont conformes aux exigences d'inventaire gérées par les pays membres
Un « Non » indique qu'un ou plusieurs des composants du produit ne sont pas répertoriées ou sont exemptés de listage sur l'inventaire tenu par les pays concernés.

RUBRIQUE 16. Autres informations

Liste des abréviations

ADN : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures.
ADR : Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.
CAS : Chemical Abstracts Service (Service des résumés analytiques de chimie).
CEN : Comité européen de normalisation.
IATA : International Air Transport Association (Association internationale du transport aérien).
Recueil IBC : Recueil international des règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac.
IMDG : International Maritime Dangerous Goods (Code maritime international des marchandises dangereuses).
MARPOL : Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires.
PBT : Persistante, bioaccumulable, toxique.

	RID : Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses. VLCT: Valeur limite d'exposition à court terme (STEL : Limite d'exposition à court terme). VME : Valeur Moyenne d'Exposition (TWA : Time Weighted Average = Moyenne pondérée dans le temps). vPvB : Très persistante et très bioaccumulable.
Références	Non disponible.
Informations sur la méthode d'évaluation utilisée pour classer le mélange	La classification au titre des risques envers la santé et l'environnement est dérivée d'une combinaison de méthodes de calcul et de données d'essai, le cas échéant.
Texte intégral des mentions qui ne sont reproduites que partiellement aux rubriques 2 à 15	H290 Peut être corrosif pour les métaux. H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H318 Provoque des lésions oculaires graves.
Informations de révision	Identification du produit et de l'entreprise: Centre antipoison UE Contrôle de l'exposition/Protection individuelle : OEL Informations relatives au transport: Product Shipping Name/Packing Group Données réglementaires relatives au danger : Inventaires internationaux GHS: Classification REACH: Scénario d'exposition associés DNELs: Valeurs de DDSE imprimées
Informations de formation	Suivre les instructions dispensées pendant la formation lors de la manipulation de ce matériau.
Clause de non-responsabilité	Les informations techniques fournies ici sont exactes au meilleur de nos connaissances au moment de la préparation, ou préparées à partir de sources considérées comme fiables. Westlake ne peut pas prévoir toutes les conditions dans lesquelles ces informations et notre produit, ou les produits d'autres fabricants en combinaison avec notre produit, peuvent être utilisés. Il est de la responsabilité de l'utilisateur d'assurer des conditions de sécurité pour la manipulation, le stockage et l'élimination du produit ; de respecter toutes les lois et procédures ; d'assumer la responsabilité des pertes, blessures, dommages ou dépenses dus à une mauvaise utilisation ; et de déterminer l'adéquation du produit à l'usage auquel vous le destinez. Les informations contenues dans cette fiche sont valables pour les réglementations citées publiées à la date de rédaction de ce document. Des mises à jour peuvent être préparées lorsque la réglementation est modifiée ou en attente d'informations révisées sur le produit. Il est de la responsabilité du client de rechercher des informations réglementaires à jour sur tout produit Westlake spécifique. Tous les produits fournis par Westlake sont soumis aux conditions générales de vente de Westlake. WESTLAKE N'OFFRE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, CONCERNANT LE PRODUIT OU SA QUALITÉ MARCHANDE OU ADAPTATION À TOUT USAGE OU CONCERNANT L'EXACTITUDE DE TOUTE INFORMATION FOURNIE PAR Westlake, sauf que le produit doit être conforme aux spécifications de Westlake.

Annexe à la fiche de données de sécurité étendue (FDSe)

Table des matières

1. ES: Fabrication Fabrication de substance Liquide 13

2. ES: Fabrication Distribution de substance Liquide 17

3. ES: Formulation ou remballage Autre (PC0) Formulation et (re)conditionnement de substances et de mélanges Distribution de substance Liquide 20

4. ES: Utilisation sur sites industriels Autre (PC0) Autre (SU0) Intermédiaire 25

5. ES: Utilisation sur sites industriels Adjuvants de fabrication tels que régulateurs de pH, floculants, précipitants, agents de neutralisation (PC20) Autre (SU0) Adjuvants de fabrication tels que régulateurs de pH, floculants, précipitants, agents de neutralisation 32

6. ES: Utilisation sur sites industriels Divers produits Autre (SU0) Produit de lavage et de nettoyage 36

7. ES: Utilisation sur sites industriels Substances chimiques de laboratoire (PC21) Autre (SU0) Utilisation en tant que réactif de laboratoire 41

8. ES: Utilisation sur sites industriels Électrolytes pour batteries (PC42) Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques (SU16) Fabrication Piles et accumulateurs électriques 43

1. ES 1: Fabrication Fabrication de substance Liquide

1.1. Section titre

Nom ES: Fabrication de substance Liquide

Environnement		
1:	Fabrication de substance	ERC1
Travailleur		
2:	Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. Expositions générales Systèmes fermés Avec collecte d'échantillon Utilisation en intérieur	PROC1
3:	Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Expositions générales Avec collecte d'échantillon Utilisation en intérieur Processus automatisé en systèmes (semi) fermés	PROC2
4:	Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Expositions générales Utilisation en intérieur	PROC3
5:	Production chimique où il y a possibilité d'exposition Expositions générales avec collecte d'échantillon Systèmes ouverts Utilisation en intérieur	PROC4
6:	Utilisation en tant que réactif de laboratoire Expositions générales Petite échelle Manuel Utilisation en intérieur	PROC15

1.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

1.2.1. Contrôle de l'exposition environnementale: Fabrication de substance (ERC1)

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Quantité annuelle par site

Quantité annuelle par site

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Mesures de contrôle pour empêcher les rejets : (Le texte n'a pas été importé)

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Fournir un traitement des eaux usées sur site. Déchets – efficacité minimale de >= 0,001 %

Pas d'application des boues sur les sols

Effluents de l'usine de traitement des eaux usées: 2000 m3/jour

Autres conditions affectant l'exposition environnementale

Débit des eaux de surface réceptrices >= 18000 m3/jour

1.2.2. Contrôle de l'exposition de l'ouvrier: Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. Expositions générales Systèmes fermés Avec collecte d'échantillon Utilisation en intérieur (PROC1)

Caractéristiques du produit (article)

Liquide

Englobe les concentrations jusqu'à 50 en %

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée: Englobe l'utilisation jusqu'à <= 8 événements par jour

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur

Présuppose que les activités sont entreprises avec des équipements adaptés et correctement entretenus par un personnel formé travaillant sous supervision.

Présuppose une température de processus ne dépassant pas = 40°C

1.2.3. Contrôle de l'exposition de l'ouvrier: Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Expositions générales Avec collecte d'échantillon Utilisation en intérieur Processus automatisé en systèmes (semi) fermés (PROC2)

Caractéristiques du produit (article)

Liquide

Englobe les concentrations jusqu'à 50 en %

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée: Englobe l'utilisation jusqu'à <= 8 événements par jour

Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé

Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés. S'il est attendu que la contamination cutanée s'étende à d'autres parties du corps, ces dernières doivent également être protégées par des vêtements imperméables d'une façon équivalente à celle décrite pour les mains. Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS.

Porter une protection oculaire adaptée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur

Présuppose que les activités sont entreprises avec des équipements adaptés et correctement entretenus par un personnel formé travaillant sous supervision.

Présuppose une température de processus ne dépassant pas = 40°C

Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure).

1.2.4. Contrôle de l'exposition de l'ouvrier: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Expositions générales Utilisation en intérieur (PROC3)

Caractéristiques du produit (article)

Liquide

Englobe les concentrations jusqu'à 50 en %

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée: Englobe l'utilisation jusqu'à <= 8 événements par jour

Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé

Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés. S'il est attendu que la contamination cutanée s'étende à d'autres parties du corps, ces dernières doivent également être protégées par des vêtements imperméables d'une façon équivalente à celle décrite pour les mains. Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS.

Porter une protection oculaire adaptée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur

Présuppose que les activités sont entreprises avec des équipements adaptés et correctement entretenus par un personnel formé travaillant sous supervision.

Présuppose une température de processus ne dépassant pas = 40°C

Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure).

1.2.5. Contrôle de l'exposition de l'ouvrier: Production chimique où il y a possibilité d'exposition Expositions générales avec collecte d'échantillon Systèmes ouverts Utilisation en intérieur (PROC4)

Caractéristiques du produit (article)

Liquide

Englobe les concentrations jusqu'à 50 en %

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée: Englobe l'utilisation jusqu'à <= 8 événements par jour

Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé

Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés. S'il est attendu que la contamination cutanée s'étende à d'autres parties du corps, ces dernières doivent également être protégées par des vêtements imperméables d'une façon équivalente à celle décrite pour les mains. Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS.

Porter une protection oculaire adaptée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur

Présuppose que les activités sont entreprises avec des équipements adaptés et correctement entretenus par un personnel formé travaillant sous supervision.

Présuppose une température de processus ne dépassant pas = 40°C

(Le texte n'a pas été importé)

1.2.6. Contrôle de l'exposition de l'ouvrier: Utilisation en tant que réactif de laboratoire Expositions générales Petite échelle Manuel Utilisation en intérieur (PROC15)

Caractéristiques du produit (article)

Liquide

Englobe les concentrations jusqu'à 50 en %

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée: Englobe l'utilisation jusqu'à <= 8 événements par jour

Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé

Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés. S'il est attendu que la contamination cutanée s'étende à d'autres parties du corps, ces dernières doivent également être protégées par des vêtements imperméables d'une façon équivalente à celle décrite pour les mains. Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS.

Porter une protection oculaire adaptée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur

Présuppose que les activités sont entreprises avec des équipements adaptés et correctement entretenus par un personnel formé travaillant sous supervision.

Présuppose une température de processus ne dépassant pas = 40°C

Englobe les objets de surface partiellement traitée (c.à.d. moins de 90 %).

(Le texte n'a pas été importé)

1.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

1.3.1. Rejet et exposition environnementaux: Fabrication de substance (ERC1)

Voie de rejet	Vitesse de rejet	Méthode d'estimation du rejet
Eau	0 kg/jour	Facteur de rejet estimé
Air	0 kg/jour	Facteur de rejet estimé
Sol non agricole	0 kg/jour	Facteur de rejet estimé

1.3.2. Exposition des travailleurs: Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. Expositions générales Systèmes fermés Avec collecte d'échantillon Utilisation en intérieur (PROC1)

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation d'exposition	Méthode	RCR
inhalation, local, longue durée	= 1E-2 mg/m3	ECETOC TRA travailleur V3	= 0,01

1.3.3. Exposition des travailleurs: Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Expositions générales Avec collecte d'échantillon Utilisation en intérieur Processus automatisé en systèmes (semi) fermés (PROC2)

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation d'exposition	Méthode	RCR
cutané, local, longue durée	= 2E-2 mg/cm²	ECETOC TRA travailleur V3	
cutané, local, courte durée	= 2E-2 mg/cm²	ECETOC TRA travailleur V3	
inhalation, local, longue durée	= 7E-1 mg/m3	ECETOC TRA travailleur V3	= 0,7

1.3.4. Exposition des travailleurs: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Expositions générales Utilisation en intérieur (PROC3)

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation d'exposition	Méthode	RCR
inhalation, local, longue durée	= 7E-1 mg/m3	ECETOC TRA travailleur V3	= 0,7

1.3.5. Exposition des travailleurs: Production chimique où il y a possibilité d'exposition Expositions générales avec collecte d'échantillon Systèmes ouverts Utilisation en intérieur (PROC4)

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation d'exposition	Méthode	RCR
inhalation, local, longue durée	= 3,4E-2 mg/m3	ART v1.5	= 0,03

1.3.6. Exposition des travailleurs: Utilisation en tant que réactif de laboratoire Expositions générales Petite échelle Manuel Utilisation en intérieur (PROC15)

Voie d’exposition et type d’effets	Estimation d'exposition	Méthode	RCR
inhalation, local, longue durée	= 1,2E-2 mg/m3	ART v1.5	= 0,01

1.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

2. ES 2: Fabrication Distribution de substance Liquide

2.1. Section titre

Nom ES: Distribution de substance Liquide

Environnement

1:	Fabrication de substance	ERC1

Travailleur

2:	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. 26 Expositions générales Nettoyage et maintenance des équipements Utilisation en intérieur	PROC8a
3:	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées Expositions générales Nettoyage et maintenance des équipements Utilisation en intérieur	PROC8b
4:	Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) Expositions générales Installation spécialisée Remplissage de fûts et de petits emballages Utilisation en intérieur	PROC9

2.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

2.2.1. Contrôle de l'exposition environnementale: Fabrication de substance (ERC1)

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Quantité annuelle par site

Quantité annuelle par site

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Mesures de contrôle pour empêcher les rejets : (Le texte n'a pas été importé)

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Fournir un traitement des eaux usées sur site. Déchets – efficacité minimale de >= 0,001 %

Pas d'application des boues sur les sols

Effluents de l'usine de traitement des eaux usées: 2000 m3/jour

Autres conditions affectant l'exposition environnementale

Débit des eaux de surface réceptrices >= 18000 m3/jour

2.2.2. Contrôle de l'exposition de l'ouvrier: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. 26 Expositions générales Nettoyage et maintenance des équipements Utilisation en intérieur (PROC8a)

Caractéristiques du produit (article)

Liquide

Englobe les concentrations jusqu'à 50 en %

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée: Englobe l'utilisation jusqu'à <= 1 événements par jour

(Le texte n'a pas été importé)

Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé

Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés. S'il est attendu que la contamination cutanée s'étende à d'autres parties du corps, ces dernières doivent également être protégées par des vêtements imperméables d'une façon équivalente à celle décrite pour les mains. Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS.

Porter une protection oculaire adaptée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur

Présuppose que les activités sont entreprises avec des équipements adaptés et correctement entretenus par un personnel formé travaillant sous supervision.

Présuppose une température de processus ne dépassant pas = 40°C

2.2.3. Contrôle de l'exposition de l'ouvrier: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées Expositions générales Nettoyage et maintenance des équipements Utilisation en intérieur (PROC8b)

Caractéristiques du produit (article)

Liquide

Englobe les concentrations jusqu'à 50 en %

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée: Englobe l'utilisation jusqu'à <= 1 événements par jour

(Le texte n'a pas été importé)

Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé

Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés. S'il est attendu que la contamination cutanée s'étende à d'autres parties du corps, ces dernières doivent également être protégées par des vêtements imperméables d'une façon équivalente à celle décrite pour les mains. Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS.

Porter une protection oculaire adaptée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur

Présuppose que les activités sont entreprises avec des équipements adaptés et correctement entretenus par un personnel formé travaillant sous supervision.

Présuppose une température de processus ne dépassant pas = 40°C

2.2.4. Contrôle de l'exposition de l'ouvrier: Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) Expositions générales Installation spécialisée Remplissage de fûts et de petits emballages Utilisation en intérieur (PROC9)

Caractéristiques du produit (article)

Liquide

Englobe les concentrations jusqu'à 50 en %

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée: Englobe l'utilisation jusqu'à <= 8 événements par jour

(Le texte n'a pas été importé)

Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé

Porter une protection oculaire adaptée.

Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés. S'il est attendu que la contamination cutanée s'étende à d'autres parties du corps, ces dernières doivent également être protégées par des vêtements imperméables d'une façon équivalente à celle décrite pour les mains. Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur

Présuppose que les activités sont entreprises avec des équipements adaptés et correctement entretenus par un personnel formé travaillant sous supervision.

Présuppose une température de processus ne dépassant pas = 40°C

2.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

2.3.1. Rejet et exposition environnementaux: Fabrication de substance (ERC1)

Voie de rejet	Vitesse de rejet	Méthode d'estimation du rejet
Eau	0 kg/jour	Facteur de rejet estimé
Air	0 kg/jour	Facteur de rejet estimé
Sol non agricole	0 kg/jour	Facteur de rejet estimé

2.3.2. Exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. 26 Expositions générales Nettoyage et maintenance des équipements Utilisation en intérieur (PROC8a)

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation d'exposition	Méthode	RCR
inhalation, local, longue durée	= 4,4E-1 mg/m3	ART v1.5	= 0,44

2.3.3. Exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées Expositions générales Nettoyage et maintenance des équipements Utilisation en intérieur (PROC8b)

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation d'exposition	Méthode	RCR
inhalation, local, longue durée	= 4,4E-1 mg/m3	ART v1.5	= 0,44

2.3.4. Exposition des travailleurs: Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) Expositions générales Installation spécialisée Remplissage de fûts et de petits emballages Utilisation en intérieur (PROC9)

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation d'exposition	Méthode	RCR
inhalation, local, longue durée	= 3E-1 mg/m3	ART v1.5	= 0,3

2.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

3. ES 3: Formulation ou remballage Autre (PC0) Formulation et (re)conditionnement de substances et de mélanges Distribution de substance Liquide

3.1. Section titre

Nom ES: Formulation et (re)conditionnement de substances et de mélanges Distribution de substance Liquide

Catégories de produits: Autre (PC0)

Environnement		
1:	Formulation dans un mélange	ERC2
Travailleur		
2:	Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. Expositions générales Systèmes fermés Avec collecte d'échantillon Utilisation en intérieur	PROC1
3:	Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Expositions générales Avec collecte d'échantillon Utilisation en intérieur Processus automatisé en systèmes (semi) fermés	PROC2
4:	Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Expositions générales Utilisation en intérieur	PROC3
5:	Production chimique où il y a possibilité d'exposition Expositions générales avec collecte d'échantillon Systèmes ouverts Utilisation en intérieur	PROC4
6:	Mélange dans des processus par lots Expositions générales Systèmes ouverts Utilisation en intérieur	PROC5
7:	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. 26 Expositions générales Nettoyage et maintenance des équipements Utilisation en intérieur	PROC8a
8:	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées Expositions générales Nettoyage et maintenance des équipements Utilisation en intérieur	PROC8b
9:	Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) Expositions générales Installation spécialisée Remplissage de fûts et de petits emballages Utilisation en intérieur	PROC9

3.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

3.2.1. Contrôle de l'exposition environnementale: Formulation dans un mélange (ERC2)

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Quantité annuelle par site

Quantité annuelle par site

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Mesures de contrôle pour empêcher les rejets : (Le texte n'a pas été importé)

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Fournir un traitement des eaux usées sur site. Déchets – efficacité minimale de >= 0,001 %

Pas d'application des boues sur les sols

Effluents de l'usine de traitement des eaux usées: 2000 m3/jour

Autres conditions affectant l'exposition environnementale

Débit des eaux de surface réceptrices >= 18000 m3/jour

3.2.2. Contrôle de l'exposition de l'ouvrier: Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. Expositions générales Systèmes fermés Avec collecte d'échantillon Utilisation en intérieur (PROC1)

Caractéristiques du produit (article)

Liquide

Englobe les concentrations jusqu'à 50 en %

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée: Englobe l'utilisation jusqu'à <= 8 événements par jour

Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé

Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés. S'il est attendu que la contamination cutanée s'étende à d'autres parties du corps, ces dernières doivent également être protégées par des vêtements imperméables d'une façon équivalente à celle décrite pour les mains. Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur

Présuppose que les activités sont entreprises avec des équipements adaptés et correctement entretenus par un personnel formé travaillant sous supervision.

Présuppose une température de processus ne dépassant pas = 40°C

3.2.3. Contrôle de l'exposition de l'ouvrier: Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Expositions générales Avec collecte d'échantillon Utilisation en intérieur Processus automatisé en systèmes (semi) fermés (PROC2)

Caractéristiques du produit (article)

Liquide

Englobe les concentrations jusqu'à 50 en %

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée: Englobe l'utilisation jusqu'à <= 8 événements par jour

Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé

Porter une protection oculaire adaptée.

Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés. S'il est attendu que la contamination cutanée s'étende à d'autres parties du corps, ces dernières doivent également être protégées par des vêtements imperméables d'une façon équivalente à celle décrite pour les mains. Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur

Présuppose que les activités sont entreprises avec des équipements adaptés et correctement entretenus par un personnel formé travaillant sous supervision.

Présuppose une température de processus ne dépassant pas = 40°C

Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure).

3.2.4. Contrôle de l'exposition de l'ouvrier: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Expositions générales Utilisation en intérieur (PROC3)

Caractéristiques du produit (article)

Liquide

Englobe les concentrations jusqu'à 50 en %

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée: Englobe l'utilisation jusqu'à <= 8 événements par jour

Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé

Porter une protection oculaire adaptée.

Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés. S'il est attendu que la contamination cutanée s'étende à d'autres parties du corps, ces dernières doivent également être protégées par des vêtements imperméables d'une façon équivalente à celle décrite pour les mains. Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur

Présuppose que les activités sont entreprises avec des équipements adaptés et correctement entretenus par un personnel formé travaillant sous supervision.

Présuppose une température de processus ne dépassant pas = 40°C

Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure).

3.2.5. Contrôle de l'exposition de l'ouvrier: Production chimique où il y a possibilité d'exposition Expositions générales avec collecte d'échantillon Systèmes ouverts Utilisation en intérieur (PROC4)

Caractéristiques du produit (article)

Liquide

Englobe les concentrations jusqu'à 50 en %

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée: Englobe l’utilisation jusqu'à <= 8 événements par jour

Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé

Porter une protection oculaire adaptée.

Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés. S’il est attendu que la contamination cutanée s’étende à d’autres parties du corps, ces dernières doivent également être protégées par des vêtements imperméables d’une façon équivalente à celle décrite pour les mains. Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur

Présuppose que les activités sont entreprises avec des équipements adaptés et correctement entretenus par un personnel formé travaillant sous supervision.

Présuppose une température de processus ne dépassant pas = 40°C

(Le texte n’a pas été importé)

3.2.6. Contrôle de l'exposition de l'ouvrier: Mélange dans des processus par lots Expositions générales Systèmes ouverts Utilisation en intérieur (PROC5)

Caractéristiques du produit (article)

Liquide

Englobe les concentrations jusqu'à 50 en %

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée: Englobe l’utilisation jusqu'à <= 8 événements par jour

Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé

Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés. S’il est attendu que la contamination cutanée s’étende à d’autres parties du corps, ces dernières doivent également être protégées par des vêtements imperméables d’une façon équivalente à celle décrite pour les mains. Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS.

Porter une protection oculaire adaptée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur

Présuppose que les activités sont entreprises avec des équipements adaptés et correctement entretenus par un personnel formé travaillant sous supervision.

Présuppose une température de processus ne dépassant pas = 40°C

(Le texte n’a pas été importé)

3.2.7. Contrôle de l'exposition de l'ouvrier: Transfert d’une substance ou d’un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. 26 Expositions générales Nettoyage et maintenance des équipements Utilisation en intérieur (PROC8a)

Caractéristiques du produit (article)

Liquide

Englobe les concentrations jusqu'à 50 en %

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée: Englobe l’utilisation jusqu'à <= 1 événements par jour

(Le texte n’a pas été importé)

Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé

Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés. S’il est attendu que la contamination cutanée s’étende à d’autres parties du corps, ces dernières doivent également être protégées par des vêtements imperméables d’une façon équivalente à celle décrite pour les mains. Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS.

Porter une protection oculaire adaptée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur

Présuppose que les activités sont entreprises avec des équipements adaptés et correctement entretenus par un personnel formé travaillant sous supervision.

Présuppose une température de processus ne dépassant pas = 40°C

3.2.8. Contrôle de l'exposition de l'ouvrier: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées Expositions générales Nettoyage et maintenance des équipements Utilisation en intérieur (PROC8b)

Caractéristiques du produit (article)

Liquide

Englobe les concentrations jusqu'à 50 en %

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée: Englobe l'utilisation jusqu'à <= 1 événements par jour

(Le texte n'a pas été importé)

Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé

Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés. S'il est attendu que la contamination cutanée s'étende à d'autres parties du corps, ces dernières doivent également être protégées par des vêtements imperméables d'une façon équivalente à celle décrite pour les mains. Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS.

Porter une protection oculaire adaptée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur

Présuppose que les activités sont entreprises avec des équipements adaptés et correctement entretenus par un personnel formé travaillant sous supervision.

Présuppose une température de processus ne dépassant pas = 40°C

3.2.9. Contrôle de l'exposition de l'ouvrier: Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) Expositions générales Installation spécialisée Remplissage de fûts et de petits emballages Utilisation en intérieur (PROC9)

Caractéristiques du produit (article)

Liquide

Englobe les concentrations jusqu'à 50 en %

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée: Englobe l'utilisation jusqu'à <= 8 événements par jour

(Le texte n'a pas été importé)

Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé

Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés. S'il est attendu que la contamination cutanée s'étende à d'autres parties du corps, ces dernières doivent également être protégées par des vêtements imperméables d'une façon équivalente à celle décrite pour les mains. Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS.

Porter une protection oculaire adaptée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur

Présuppose que les activités sont entreprises avec des équipements adaptés et correctement entretenus par un personnel formé travaillant sous supervision.

Présuppose une température de processus ne dépassant pas = 40°C

3.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

3.3.1. Rejet et exposition environnementaux: Formulation dans un mélange (ERC2)

Voie de rejet	Vitesse de rejet	Méthode d'estimation du rejet
Eau	0 kg/jour	Facteur de rejet estimé
Air	0 kg/jour	Facteur de rejet estimé
Sol non agricole	0 kg/jour	Facteur de rejet estimé

3.3.2. Exposition des travailleurs: Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. Expositions générales Systèmes fermés Avec collecte d'échantillon Utilisation en intérieur (PROC1)

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation d'exposition	Méthode	RCR
inhalation, local, longue durée	= 1E-2 mg/m3	ECETOC TRA travailleur V3	= 0,01

3.3.3. Exposition des travailleurs: Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Expositions générales Avec collecte d'échantillon Utilisation en intérieur Processus automatisé en systèmes (semi) fermés (PROC2)

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation d'exposition	Méthode	RCR
inhalation, local, longue durée	= 7E-1 mg/m3	ECETOC TRA travailleur V3	= 0,7

3.3.4. Exposition des travailleurs: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Expositions générales Utilisation en intérieur (PROC3)

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation d'exposition	Méthode	RCR
inhalation, local, longue durée	= 7E-1 mg/m3	ECETOC TRA travailleur V3	= 0,7

3.3.5. Exposition des travailleurs: Production chimique où il y a possibilité d'exposition Expositions générales avec collecte d'échantillon Systèmes ouverts Utilisation en intérieur (PROC4)

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation d'exposition	Méthode	RCR
inhalation, local, longue durée	= 3,4E-2 mg/m3	ART v1.5	= 0,03

3.3.6. Exposition des travailleurs: Mélange dans des processus par lots Expositions générales Systèmes ouverts Utilisation en intérieur (PROC5)

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation d'exposition	Méthode	RCR
inhalation, local, longue durée	= 3,4E-1 mg/m3	ART v1.5	= 0,34

3.3.7. Exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. 26 Expositions générales Nettoyage et maintenance des équipements Utilisation en intérieur (PROC8a)

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation d'exposition	Méthode	RCR
inhalation, local, longue durée	= 4,4E-1 mg/m3	ART v1.5	= 0,44

3.3.8. Exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées Expositions générales Nettoyage et maintenance des équipements Utilisation en intérieur (PROC8b)

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation d'exposition	Méthode	RCR
inhalation, local, longue durée	= 4,4E-1 mg/m3	ART v1.5	= 0,44

3.3.9. Exposition des travailleurs: Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) Expositions générales Installation spécialisée Remplissage de fûts et de petits emballages Utilisation en intérieur (PROC9)

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation d'exposition	Méthode	RCR
inhalation, local, longue durée	= 3E-1 mg/m3	ART v1.5	= 0,3

3.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

4. ES 4: Utilisation sur sites industriels Autre (PC0) Autre (SU0) Intermédiaire

4.1. Section titre

Nom ES: Intermédiaire

Catégories de produits: Autre (PC0)

Secteurs d'utilisation: Autre (SU0)

Environnement

1:	Utilisation d’intermédiaires	ERC6a

Travailleur

2:	Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. Expositions générales Systèmes fermés Avec collecte d'échantillon Utilisation en intérieur	PROC1
3:	Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Expositions générales Avec collecte d'échantillon Utilisation en intérieur Processus automatisé en systèmes (semi) fermés	PROC2
4:	Fabrication ou formulation dans l’industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Expositions générales Utilisation en intérieur	PROC3
5:	Production chimique où il y a possibilité d’exposition Expositions générales avec collecte d'échantillon Systèmes ouverts Utilisation en intérieur	PROC4
6:	Pulvérisation dans des installations industrielles	PROC7
7:	Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) Expositions générales Installation spécialisée Remplissage de fûts et de petits emballages Utilisation en intérieur	PROC9
8:	Pastillage, compression, extrusion, granulation	PROC14
9:	Utilisation en tant que réactif de laboratoire Expositions générales Petite échelle Manuel Utilisation en intérieur	PROC15
10:	Opérations de traitement et de transfert ouvertes à très haute température	PROC23
11:	Traitement de haute énergie (mécanique) de substances liées à/dans des matériaux et/articles	PROC24

4.2. Conditions d’utilisation affectant l’exposition

4.2.1. Contrôle de l'exposition environnementale: Utilisation d’intermédiaires (ERC6a)

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Quantité annuelle par site

Quantité annuelle par site

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Mesures de contrôle pour empêcher les rejets : (Le texte n’a pas été importé)

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Fournir un traitement des eaux usées sur site. Déchets – efficacité minimale de >= 0,001 %

Pas d'application des boues sur les sols

Effluents de l'usine de traitement des eaux usées: 2000 m3/jour

Autres conditions affectant l'exposition environnementale

Débit des eaux de surface réceptrices >= 18000 m3/jour

4.2.2. Contrôle de l'exposition de l'ouvrier: Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. Expositions générales Systèmes fermés Avec collecte d'échantillon Utilisation en intérieur (PROC1)

Caractéristiques du produit (article)

Solide

Faible pulvérulence : La manipulation du produit ne génère pas de nuage de poussières visible. Par exemple, granulés pour animaux.

Englobe les concentrations jusqu'à 100 en %

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée: Englobe l’utilisation jusqu'à <= 8 événements par jour

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur

Présuppose que les activités sont entreprises avec des équipements adaptés et correctement entretenus par un personnel formé travaillant sous supervision.

Présuppose une température de processus ne dépassant pas = 40°C

4.2.3. Contrôle de l'exposition de l'ouvrier: Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Expositions générales Avec collecte d'échantillon Utilisation en intérieur Processus automatisé en systèmes (semi) fermés (PROC2)

Caractéristiques du produit (article)

Solide

Faible pulvérulence : La manipulation du produit ne génère pas de nuage de poussières visible. Par exemple, granulés pour animaux.

Englobe les concentrations jusqu'à 100 en %

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée: Englobe l’utilisation jusqu'à <= 8 événements par jour

Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé

Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés. S’il est attendu que la contamination cutanée s’étende à d’autres parties du corps, ces dernières doivent également être protégées par des vêtements imperméables d’une façon équivalente à celle décrite pour les mains. Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS.

Porter une protection oculaire adaptée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur

Présuppose que les activités sont entreprises avec des équipements adaptés et correctement entretenus par un personnel formé travaillant sous supervision.

Présuppose une température de processus ne dépassant pas = 40°C

4.2.4. Contrôle de l'exposition de l'ouvrier: Fabrication ou formulation dans l’industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Expositions générales Utilisation en intérieur (PROC3)

Caractéristiques du produit (article)

Solide

Faible pulvérulence : La manipulation du produit ne génère pas de nuage de poussières visible. Par exemple, granulés pour animaux.

Englobe les concentrations jusqu'à 100 en %

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée: Englobe l’utilisation jusqu'à <= 8 événements par jour

Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé

Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés. S’il est attendu que la contamination cutanée s’étende à d’autres parties du corps, ces dernières doivent également être protégées par des vêtements imperméables d’une façon équivalente à celle décrite pour les mains. Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS.

Porter une protection oculaire adaptée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur

Présuppose que les activités sont entreprises avec des équipements adaptés et correctement entretenus par un personnel formé travaillant sous supervision.

Présuppose une température de processus ne dépassant pas = 40°C

4.2.5. Contrôle de l'exposition de l'ouvrier: Production chimique où il y a possibilité d’exposition Expositions générales avec collecte d'échantillon Systèmes ouverts Utilisation en intérieur (PROC4)

Caractéristiques du produit (article)

Solide

Faible pulvérulence : La manipulation du produit ne génère pas de nuage de poussières visible. Par exemple, granulés pour animaux.

Englobe les concentrations jusqu'à 100 en %

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée: Englobe l'utilisation jusqu'à <= 8 événements par jour

Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé

Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés. S'il est attendu que la contamination cutanée s'étende à d'autres parties du corps, ces dernières doivent également être protégées par des vêtements imperméables d'une façon équivalente à celle décrite pour les mains. Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS.

Porter une protection oculaire adaptée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur

Présuppose que les activités sont entreprises avec des équipements adaptés et correctement entretenus par un personnel formé travaillant sous supervision.

Présuppose une température de processus ne dépassant pas = 40°C

Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure).

4.2.6. Contrôle de l'exposition de l'ouvrier: Pulvérisation dans des installations industrielles (PROC7)

Caractéristiques du produit (article)

Liquide

Englobe les concentrations jusqu'à 50 en %

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée: Englobe l'utilisation jusqu'à <= 4 événements par jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

(Le texte n'a pas été importé)

Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé

Porter une protection oculaire adaptée.

(Le texte n'a pas été importé)

Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés. S'il est attendu que la contamination cutanée s'étende à d'autres parties du corps, ces dernières doivent également être protégées par des vêtements imperméables d'une façon équivalente à celle décrite pour les mains. Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur

Présuppose que les activités sont entreprises avec des équipements adaptés et correctement entretenus par un personnel formé travaillant sous supervision.

Présuppose une température de processus ne dépassant pas = 40°C

4.2.7. Contrôle de l'exposition de l'ouvrier: Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) Expositions générales Installation spécialisée Remplissage de fûts et de petits emballages Utilisation en intérieur (PROC9)

Caractéristiques du produit (article)

Liquide

Englobe les concentrations jusqu'à 50 en %

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée: Englobe l'utilisation jusqu'à <= 8 événements par jour

(Le texte n'a pas été importé)

Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé

Porter une protection oculaire adaptée.

Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés. S'il est attendu que la contamination cutanée s'étende à d'autres parties du corps, ces dernières doivent également être protégées par des vêtements imperméables d'une façon équivalente à celle décrite pour les mains. Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur

Présuppose que les activités sont entreprises avec des équipements adaptés et correctement entretenus par un personnel formé travaillant sous supervision.

Présuppose une température de processus ne dépassant pas = 40°C

4.2.8. Contrôle de l'exposition de l'ouvrier: Pastillage, compression, extrusion, granulation (PROC14)

Caractéristiques du produit (article)

Solide

Faible pulvérulence : La manipulation du produit ne génère pas de nuage de poussières visible. Par exemple, granulés pour animaux.

Englobe les concentrations jusqu'à 100 en %

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée: Englobe l'utilisation jusqu'à <= 8 événements par jour

Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé

Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés. S'il est attendu que la contamination cutanée s'étende à d'autres parties du corps, ces dernières doivent également être protégées par des vêtements imperméables d'une façon équivalente à celle décrite pour les mains. Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS.

Porter une protection oculaire adaptée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur

Présuppose que les activités sont entreprises avec des équipements adaptés et correctement entretenus par un personnel formé travaillant sous supervision.

Présuppose une température de processus ne dépassant pas = 40°C

Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure).

4.2.9. Contrôle de l'exposition de l'ouvrier: Utilisation en tant que réactif de laboratoire Expositions générales Petite échelle Manuel Utilisation en intérieur (PROC15)

Caractéristiques du produit (article)

Solide

Faible pulvérulence : La manipulation du produit ne génère pas de nuage de poussières visible. Par exemple, granulés pour animaux.

Englobe les concentrations jusqu'à 100 en %

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée: Englobe l'utilisation jusqu'à <= 8 événements par jour

Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé

Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés. S'il est attendu que la contamination cutanée s'étende à d'autres parties du corps, ces dernières doivent également être protégées par des vêtements imperméables d'une façon équivalente à celle décrite pour les mains. Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS.

Porter une protection oculaire adaptée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur

Présuppose que les activités sont entreprises avec des équipements adaptés et correctement entretenus par un personnel formé travaillant sous supervision.

Présuppose une température de processus ne dépassant pas = 40°C

Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure).

4.2.10. Contrôle de l'exposition de l'ouvrier: Opérations de traitement et de transfert ouvertes à très haute température (PROC23)

Caractéristiques du produit (article)

Liquide

Englobe les concentrations jusqu'à 50 en %

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée: Englobe l'utilisation jusqu'à <= 4 événements par jour

Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé

Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés. S'il est attendu que la contamination cutanée s'étende à d'autres parties du corps, ces dernières doivent également être protégées par des vêtements imperméables d'une façon équivalente à celle décrite pour les mains. Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS.

Porter une protection oculaire adaptée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur

Présuppose que les activités sont entreprises avec des équipements adaptés et correctement entretenus par un personnel formé travaillant sous supervision.

Présuppose une température de processus ne dépassant pas = 100°C

Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure).

4.2.11. Contrôle de l'exposition de l'ouvrier: Traitement de haute énergie (mécanique) de substances liées à/dans des matériaux et/articles (PROC24)

Caractéristiques du produit (article)

Solide

Faible pulvérulence : La manipulation du produit ne génère pas de nuage de poussières visible. Par exemple, granulés pour animaux.

Englobe les concentrations jusqu'à 100 en %

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée: Englobe l'utilisation jusqu'à <= 4 événements par jour

Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé

Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés. S'il est attendu que la contamination cutanée s'étende à d'autres parties du corps, ces dernières doivent également être protégées par des vêtements imperméables d'une façon équivalente à celle décrite pour les mains. Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS.

Porter une protection oculaire adaptée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur

Présuppose que les activités sont entreprises avec des équipements adaptés et correctement entretenus par un personnel formé travaillant sous supervision.

Présuppose une température de processus ne dépassant pas = 40°C

Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure).

4.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

4.3.1. Rejet et exposition environnementaux: Utilisation d'intermédiaires (ERC6a)

Voie de rejet	Vitesse de rejet	Méthode d'estimation du rejet
Eau	0 kg/jour	Facteur de rejet estimé
Air	0 kg/jour	Facteur de rejet estimé
Sol non agricole	0 kg/jour	Facteur de rejet estimé

4.3.2. Exposition des travailleurs: Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. Expositions générales Systèmes fermés Avec collecte d'échantillon Utilisation en intérieur (PROC1)

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation d'exposition	Méthode	RCR
inhalation, local, longue durée	= 1E-2 mg/m3	ECETOC TRA travailleur V3	= 0,01
cutané, local, longue durée	= 9,92E-3 mg/cm²	ECETOC TRA travailleur V3	
cutané, local, courte durée	= 9,92E-3 mg/cm²	ECETOC TRA travailleur V3	

4.3.3. Exposition des travailleurs: Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Expositions générales Avec collecte d'échantillon Utilisation en intérieur Processus automatisé en systèmes (semi) fermés (PROC2)

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation d'exposition	Méthode	RCR
cutané, local, longue durée	= 2E-2 mg/cm²	ECETOC TRA travailleur V3	
cutané, local, courte durée	= 2E-2 mg/cm²	ECETOC TRA travailleur V3	
inhalation, local, longue durée	= 1E-2 mg/m3	ECETOC TRA travailleur V3	= 0,01

4.3.4. Exposition des travailleurs: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Expositions générales Utilisation en intérieur (PROC3)

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation d'exposition	Méthode	RCR
cutané, local, courte durée	= 2,01E-2 mg/cm²	ECETOC TRA travailleur V3	
cutané, local, longue durée	= 2,01E-2 mg/cm²	ECETOC TRA travailleur V3	
inhalation, local, longue durée	= 1E-1 mg/m3	ECETOC TRA travailleur V3	= 0,1

4.3.5. Exposition des travailleurs: Production chimique où il y a possibilité d'exposition Expositions générales avec collecte d'échantillon Systèmes ouverts Utilisation en intérieur (PROC4)

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation d'exposition	Méthode	RCR
inhalation, local, longue durée	= 3,5E-1 mg/m3	ECETOC TRA travailleur V3	= 0,35
cutané, local, longue durée	= 1E-1 mg/cm²	ECETOC TRA travailleur V3	
cutané, local, courte durée	= 1E-1 mg/cm²	ECETOC TRA travailleur V3	

4.3.6. Exposition des travailleurs: Pulvérisation dans des installations industrielles (PROC7)

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation d'exposition	Méthode	RCR
inhalation, local, longue durée	= 3E-1 mg/m3	ECETOC TRA travailleur V3	= 0,3

4.3.7. Exposition des travailleurs: Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) Expositions générales Installation spécialisée Remplissage de fûts et de petits emballages Utilisation en intérieur (PROC9)

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation d'exposition	Méthode	RCR
inhalation, local, longue durée	= 3E-1 mg/m3	ART v1.5	= 0,3

4.3.8. Exposition des travailleurs: Pastillage, compression, extrusion, granulation (PROC14)

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation d'exposition	Méthode	RCR
cutané, local, courte durée	= 5E-2 mg/cm²	ECETOC TRA travailleur V3	
cutané, local, longue durée	= 5E-2 mg/cm²	ECETOC TRA travailleur V3	
inhalation, local, longue durée	= 7E-2 mg/m3	ECETOC TRA travailleur V3	= 0,07

4.3.9. Exposition des travailleurs: Utilisation en tant que réactif de laboratoire Expositions générales Petite échelle Manuel Utilisation en intérieur (PROC15)

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation d'exposition	Méthode	RCR
cutané, local, courte durée	= 9,92E-3 mg/cm²	ECETOC TRA travailleur V3	
cutané, local, longue durée	= 9,92E-3 mg/cm²	ECETOC TRA travailleur V3	
inhalation, local, longue durée	= 7E-2 mg/m3	ECETOC TRA travailleur V3	= 0,07

4.3.10. Exposition des travailleurs: Opérations de traitement et de transfert ouvertes à très haute température (PROC23)

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation d'exposition	Méthode	RCR
cutané, local, courte durée	= 2,99E-3 mg/cm²	ECETOC TRA travailleur V3	
cutané, local, longue durée	= 2,99E-3 mg/cm²	ECETOC TRA travailleur V3	
inhalation, local, longue durée	= 4,2E-1 mg/m3	ECETOC TRA travailleur V3	= 0,42

4.3.11. Exposition des travailleurs: Traitement de haute énergie (mécanique) de substances liées à/dans des matériaux et/articles (PROC24)

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation d'exposition	Méthode	RCR
cutané, local, courte durée	= 6E-3 mg/cm²	ECETOC TRA travailleur V3	
cutané, local, longue durée	= 6E-3 mg/cm²	ECETOC TRA travailleur V3	
inhalation, local, longue durée	= 4,2E-1 mg/m3	ECETOC TRA travailleur V3	= 0,42

4.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

5. ES 5: Utilisation sur sites industriels Adjuvants de fabrication tels que régulateurs de pH, floculants, précipitants, agents de neutralisation (PC20) Autre (SU0) Adjuvants de fabrication tels que régulateurs de pH, floculants, précipitants, agents de neutralisation

5.1. Section titre

Nom ES: Adjuvants de fabrication tels que régulateurs de pH, floculants, précipitants, agents de neutralisation

Catégories de produits: Adjuvants de fabrication tels que régulateurs de pH, floculants, précipitants, agents de neutralisation (PC20)

Secteurs d'utilisation: Autre (SU0)

Environnement

1:	Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)	ERC6b

Travailleur

2:	Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. Expositions générales Systèmes fermés Avec collecte d'échantillon Utilisation en intérieur	PROC1
3:	Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Expositions générales Avec collecte d'échantillon Utilisation en intérieur Processus automatisé en systèmes (semi) fermés	PROC2
4:	Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Expositions générales Utilisation en intérieur	PROC3
5:	Production chimique où il y a possibilité d'exposition Expositions générales avec collecte d'échantillon Systèmes ouverts Utilisation en intérieur	PROC4
6:	Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) Expositions générales Installation spécialisée Remplissage de fûts et de petits emballages Utilisation en intérieur	PROC9
7:	Activités manuelles avec contact physique de la main Expositions générales Opérations de mélangeage Systèmes ouverts Utilisation en intérieur	PROC19

5.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

5.2.1. Contrôle de l'exposition environnementale: Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article) (ERC6b)

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Quantité annuelle par site

Quantité annuelle par site

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Mesures de contrôle pour empêcher les rejets : (Le texte n'a pas été importé)

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Fournir un traitement des eaux usées sur site. Déchets – efficacité minimale de >= 0,001 %

Pas d'application des boues sur les sols

Effluents de l'usine de traitement des eaux usées: 2000 m3/jour

Autres conditions affectant l'exposition environnementale

Débit des eaux de surface réceptrices >= 18000 m3/jour

5.2.2. Contrôle de l'exposition de l'ouvrier: Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. Expositions générales Systèmes fermés Avec collecte d'échantillon Utilisation en intérieur (PROC1)

Caractéristiques du produit (article)

Liquide

Englobe les concentrations jusqu'à 50 en %

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée: Englobe l'utilisation jusqu'à <= 8 événements par jour

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur

Présuppose que les activités sont entreprises avec des équipements adaptés et correctement entretenus par un personnel formé travaillant sous supervision.

Présuppose une température de processus ne dépassant pas = 40°C

5.2.3. Contrôle de l'exposition de l'ouvrier: Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Expositions générales Avec collecte d'échantillon Utilisation en intérieur Processus automatisé en systèmes (semi) fermés (PROC2)

Caractéristiques du produit (article)

Liquide

Englobe les concentrations jusqu'à 50 en %

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée: Englobe l'utilisation jusqu'à <= 8 événements par jour

Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé

Porter une protection oculaire adaptée.

Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés. S'il est attendu que la contamination cutanée s'étende à d'autres parties du corps, ces dernières doivent également être protégées par des vêtements imperméables d'une façon équivalente à celle décrite pour les mains. Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur

Présuppose que les activités sont entreprises avec des équipements adaptés et correctement entretenus par un personnel formé travaillant sous supervision.

Présuppose une température de processus ne dépassant pas = 40°C

Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure).

5.2.4. Contrôle de l'exposition de l'ouvrier: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Expositions générales Utilisation en intérieur (PROC3)

Caractéristiques du produit (article)

Liquide

Englobe les concentrations jusqu'à 50 en %

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée: Englobe l'utilisation jusqu'à <= 8 événements par jour

Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé

Porter une protection oculaire adaptée.

Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés. S'il est attendu que la contamination cutanée s'étende à d'autres parties du corps, ces dernières doivent également être protégées par des vêtements imperméables d'une façon équivalente à celle décrite pour les mains. Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur

Présuppose que les activités sont entreprises avec des équipements adaptés et correctement entretenus par un personnel formé travaillant sous supervision.

Présuppose une température de processus ne dépassant pas = 40°C

Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure).

5.2.5. Contrôle de l'exposition de l'ouvrier: Production chimique où il y a possibilité d'exposition Expositions générales avec collecte d'échantillon Systèmes ouverts Utilisation en intérieur (PROC4)

Caractéristiques du produit (article)

Liquide

Englobe les concentrations jusqu'à 50 en %

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée: Englobe l'utilisation jusqu'à <= 8 événements par jour

Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé

Porter une protection oculaire adaptée.

Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés. S'il est attendu que la contamination cutanée s'étende à d'autres parties du corps, ces dernières doivent également être protégées par des vêtements imperméables d'une façon équivalente à celle décrite pour les mains. Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur

Présuppose que les activités sont entreprises avec des équipements adaptés et correctement entretenus par un personnel formé travaillant sous supervision.

Présuppose une température de processus ne dépassant pas = 40°C

(Le texte n'a pas été importé)

5.2.6. Contrôle de l'exposition de l'ouvrier: Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) Expositions générales Installation spécialisée Remplissage de fûts et de petits emballages Utilisation en intérieur (PROC9)

Caractéristiques du produit (article)

Liquide

Englobe les concentrations jusqu'à 50 en %

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée: Englobe l'utilisation jusqu'à <= 8 événements par jour

(Le texte n'a pas été importé)

Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé

Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés. S'il est attendu que la contamination cutanée s'étende à d'autres parties du corps, ces dernières doivent également être protégées par des vêtements imperméables d'une façon équivalente à celle décrite pour les mains. Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS.

Porter une protection oculaire adaptée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur

Présuppose que les activités sont entreprises avec des équipements adaptés et correctement entretenus par un personnel formé travaillant sous supervision.

Présuppose une température de processus ne dépassant pas = 40°C

5.2.7. Contrôle de l'exposition de l'ouvrier: Activités manuelles avec contact physique de la main Expositions générales Opérations de mélangeage Systèmes ouverts Utilisation en intérieur (PROC19)

Caractéristiques du produit (article)

Liquide

Englobe les concentrations jusqu'à 50 en %

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée: Englobe l'utilisation jusqu'à <= 4 événements par jour

Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé

Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés. S'il est attendu que la contamination cutanée s'étende à d'autres parties du corps, ces dernières doivent également être protégées par des vêtements imperméables d'une façon équivalente à celle décrite pour les mains. Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS.

Porter une protection oculaire adaptée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur

Présuppose que les activités sont entreprises avec des équipements adaptés et correctement entretenus par un personnel formé travaillant sous supervision.

Présuppose une température de processus ne dépassant pas = 40°C

(Le texte n'a pas été importé)

5.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

5.3.1. Rejet et exposition environnementaux: Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article) (ERC6b)

Voie de rejet	Vitesse de rejet	Méthode d'estimation du rejet
Eau	0 kg/jour	Facteur de rejet estimé

Air	0 kg/jour	Facteur de rejet estimé
Sol non agricole	0 kg/jour	Facteur de rejet estimé

5.3.2. Exposition des travailleurs: Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. Expositions générales Systèmes fermés Avec collecte d'échantillon Utilisation en intérieur (PROC1)

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation d'exposition	Méthode	RCR
inhalation, local, longue durée	= 1E-2 mg/m3	ECETOC TRA travailleur V3	= 0,01

5.3.3. Exposition des travailleurs: Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Expositions générales Avec collecte d'échantillon Utilisation en intérieur Processus automatisé en systèmes (semi) fermés (PROC2)

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation d'exposition	Méthode	RCR
inhalation, local, longue durée	= 7E-1 mg/m3	ECETOC TRA travailleur V3	= 0,7

5.3.4. Exposition des travailleurs: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Expositions générales Utilisation en intérieur (PROC3)

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation d'exposition	Méthode	RCR
inhalation, local, longue durée	= 7E-1 mg/m3	ECETOC TRA travailleur V3	= 0,7

5.3.5. Exposition des travailleurs: Production chimique où il y a possibilité d'exposition Expositions générales avec collecte d'échantillon Systèmes ouverts Utilisation en intérieur (PROC4)

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation d'exposition	Méthode	RCR
inhalation, local, longue durée	= 3,4E-2 mg/m3	ART v1.5	= 0,03

5.3.6. Exposition des travailleurs: Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) Expositions générales Installation spécialisée Remplissage de fûts et de petits emballages Utilisation en intérieur (PROC9)

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation d'exposition	Méthode	RCR
inhalation, local, longue durée	= 3E-1 mg/m3	ART v1.5	= 0,3

5.3.7. Exposition des travailleurs: Activités manuelles avec contact physique de la main Expositions générales Opérations de mélangeage Systèmes ouverts Utilisation en intérieur (PROC19)

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation d'exposition	Méthode	RCR
inhalation, local, longue durée	= 1,9E-1 mg/m3	ART v1.5	= 0,19

5.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

6. ES 6: Utilisation sur sites industriels Divers produits Autre (SU0) Produit de lavage et de nettoyage

6.1. Section titre

Nom ES: Produit de lavage et de nettoyage

Catégories de produits: Produit de lavage et de nettoyage (PC35) Colorants pour textiles et produits d'imprégnation (PC34)

Secteurs d'utilisation: Autre (SU0)

Environnement

1:	Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)	ERC6b
2:	Utilisation de fluides fonctionnels sur les sites industriels	ERC7

Travailleur

3:	Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. Expositions générales Systèmes fermés Avec collecte d'échantillon Utilisation en intérieur	PROC1
4:	Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Expositions générales Avec collecte d'échantillon Utilisation en intérieur Processus automatisé en systèmes (semi) fermés	PROC2
5:	Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Expositions générales Utilisation en intérieur	PROC3
6:	Production chimique où il y a possibilité d'exposition	PROC4
7:	Pulvérisation dans des installations industrielles	PROC7
8:	Application au rouleau ou au pinceau Expositions générales Systèmes ouverts Nettoyage et maintenance des équipements Utilisation en intérieur	PROC10
9:	Traitement d'articles par trempage et versage Expositions générales Systèmes ouverts Trempage, immersion et versage Utilisation en intérieur	PROC13

6.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

6.2.1. Contrôle de l'exposition environnementale: Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article) (ERC6b)

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Quantité annuelle par site

Quantité annuelle par site

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Mesures de contrôle pour empêcher les rejets : (Le texte n'a pas été importé)

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Fournir un traitement des eaux usées sur site. Déchets – efficacité minimale de >= 0,001 %

Pas d'application des boues sur les sols

Effluents de l'usine de traitement des eaux usées: 2000 m3/jour

Autres conditions affectant l'exposition environnementale

Débit des eaux de surface réceptrices >= 18000 m3/jour

6.2.2. Contrôle de l'exposition environnementale: Utilisation de fluides fonctionnels sur les sites industriels (ERC7)

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Quantité annuelle par site

Quantité annuelle par site

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Mesures de contrôle pour empêcher les rejets : (Le texte n'a pas été importé)

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Fournir un traitement des eaux usées sur site. Déchets – efficacité minimale de >= 0,001 %

Pas d'application des boues sur les sols

Effluents de l'usine de traitement des eaux usées: 2000 m3/jour

Autres conditions affectant l'exposition environnementale

Débit des eaux de surface réceptrices >= 18000 m3/jour

6.2.3. Contrôle de l'exposition de l'ouvrier: Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. Expositions générales Systèmes fermés Avec collecte d'échantillon Utilisation en intérieur (PROC1)

Caractéristiques du produit (article)

Liquide

Englobe les concentrations jusqu'à 5 en %

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée: Englobe l’utilisation jusqu'à <= 8 événements par jour

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur

Présuppose que les activités sont entreprises avec des équipements adaptés et correctement entretenus par un personnel formé travaillant sous supervision.

Présuppose une température de processus ne dépassant pas = 40°C

6.2.4. Contrôle de l'exposition de l'ouvrier: Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Expositions générales Avec collecte d'échantillon Utilisation en intérieur Processus automatisé en systèmes (semi) fermés (PROC2)

Caractéristiques du produit (article)

Liquide

Englobe les concentrations jusqu'à 5 en %

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée: Englobe l’utilisation jusqu'à <= 8 événements par jour

Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé

Porter une protection oculaire adaptée.

Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés. S’il est attendu que la contamination cutanée s’étende à d’autres parties du corps, ces dernières doivent également être protégées par des vêtements imperméables d’une façon équivalente à celle décrite pour les mains. Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur

Présuppose que les activités sont entreprises avec des équipements adaptés et correctement entretenus par un personnel formé travaillant sous supervision.

Présuppose une température de processus ne dépassant pas = 40°C

6.2.5. Contrôle de l'exposition de l'ouvrier: Fabrication ou formulation dans l’industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Expositions générales Utilisation en intérieur (PROC3)

Caractéristiques du produit (article)

Liquide

Englobe les concentrations jusqu'à 5 en %

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée: Englobe l’utilisation jusqu'à <= 8 événements par jour

Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé

Porter une protection oculaire adaptée.

Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés. S’il est attendu que la contamination cutanée s’étende à d’autres parties du corps, ces dernières doivent également être protégées par des vêtements imperméables d’une façon équivalente à celle décrite pour les mains. Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur

Présuppose que les activités sont entreprises avec des équipements adaptés et correctement entretenus par un personnel formé travaillant sous supervision.

Présuppose une température de processus ne dépassant pas = 40°C

6.2.6. Contrôle de l'exposition de l'ouvrier: Production chimique où il y a possibilité d'exposition (PROC4)

Caractéristiques du produit (article)

Liquide

Englobe les concentrations jusqu'à 5 en %

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée: Englobe l'utilisation jusqu'à <= 8 événements par jour

Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé

Porter une protection oculaire adaptée.

Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés. S'il est attendu que la contamination cutanée s'étende à d'autres parties du corps, ces dernières doivent également être protégées par des vêtements imperméables d'une façon équivalente à celle décrite pour les mains. Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur

Présuppose que les activités sont entreprises avec des équipements adaptés et correctement entretenus par un personnel formé travaillant sous supervision.

Présuppose une température de processus ne dépassant pas = 40°C

(Le texte n'a pas été importé)

6.2.7. Contrôle de l'exposition de l'ouvrier: Pulvérisation dans des installations industrielles (PROC7)

Caractéristiques du produit (article)

Liquide

Englobe les concentrations jusqu'à 5 en %

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée: Englobe l'utilisation jusqu'à <= 8 événements par jour

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

(Le texte n'a pas été importé)

Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé

(Le texte n'a pas été importé)

Porter une protection oculaire adaptée.

Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés. S'il est attendu que la contamination cutanée s'étende à d'autres parties du corps, ces dernières doivent également être protégées par des vêtements imperméables d'une façon équivalente à celle décrite pour les mains. Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur

Présuppose que les activités sont entreprises avec des équipements adaptés et correctement entretenus par un personnel formé travaillant sous supervision.

Présuppose une température de processus ne dépassant pas = 40°C

6.2.8. Contrôle de l'exposition de l'ouvrier: Application au rouleau ou au pinceau Expositions générales Systèmes ouverts Nettoyage et maintenance des équipements Utilisation en intérieur (PROC10)

Caractéristiques du produit (article)

Liquide

Englobe les concentrations jusqu'à 5 en %

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée: Englobe l'utilisation jusqu'à <= 8 événements par jour

(Le texte n'a pas été importé)

Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé

Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés. S'il est attendu que la contamination cutanée s'étende à d'autres parties du corps, ces dernières doivent également être protégées par des vêtements imperméables d'une façon équivalente à celle décrite pour les mains. Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS.

Porter une protection oculaire adaptée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur

Présuppose que les activités sont entreprises avec des équipements adaptés et correctement entretenus par un personnel formé travaillant sous supervision.

Présuppose une température de processus ne dépassant pas = 40°C

6.2.9. Contrôle de l'exposition de l'ouvrier: Traitement d'articles par trempage et versage Expositions générales Systèmes ouverts Trempage, immersion et versage Utilisation en intérieur (PROC13)

Caractéristiques du produit (article)

Liquide

Englobe les concentrations jusqu'à 5 en %

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée: Englobe l'utilisation jusqu'à <= 8 événements par jour

Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé

Porter une protection oculaire adaptée.

Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés. S'il est attendu que la contamination cutanée s'étende à d'autres parties du corps, ces dernières doivent également être protégées par des vêtements imperméables d'une façon équivalente à celle décrite pour les mains. Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur

Présuppose une température de processus ne dépassant pas = 40°C

(Le texte n'a pas été importé)

6.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

6.3.1. Rejet et exposition environnementaux: Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article) (ERC6b)

Voie de rejet	Vitesse de rejet	Méthode d'estimation du rejet
Eau	0 kg/jour	Facteur de rejet estimé
Air	0 kg/jour	Facteur de rejet estimé
Sol non agricole	0 kg/jour	Facteur de rejet estimé

6.3.2. Rejet et exposition environnementaux: Utilisation de fluides fonctionnels sur les sites industriels (ERC7)

Voie de rejet	Vitesse de rejet	Méthode d'estimation du rejet
Eau	0 kg/jour	Facteur de rejet estimé
Air	0 kg/jour	Facteur de rejet estimé
Sol non agricole	0 kg/jour	Facteur de rejet estimé

6.3.3. Exposition des travailleurs: Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. Expositions générales Systèmes fermés Avec collecte d'échantillon Utilisation en intérieur (PROC1)

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation d'exposition	Méthode	RCR
inhalation, local, longue durée	= 2E-3 mg/m3	ECETOC TRA travailleur V3	<0,01

6.3.4. Exposition des travailleurs: Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Expositions générales Avec collecte d'échantillon Utilisation en intérieur Processus automatisé en systèmes (semi) fermés (PROC2)

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation d'exposition	Méthode	RCR
inhalation, local, longue durée	= 2E-1 mg/m3	ECETOC TRA travailleur V3	= 0,2

6.3.5. Exposition des travailleurs: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes Expositions générales Utilisation en intérieur (PROC3)

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation d'exposition	Méthode	RCR
inhalation, local, longue durée	= 2E-1 mg/m3	ECETOC TRA travailleur V3	= 0,2

6.3.6. Exposition des travailleurs: Production chimique où il y a possibilité d'exposition (PROC4)

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation d'exposition	Méthode	RCR
inhalation, local, longue durée	= 3,4E-3 mg/m3	ART v1.5	<0,01

6.3.7. Exposition des travailleurs: Pulvérisation dans des installations industrielles (PROC7)

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation d'exposition	Méthode	RCR
inhalation, local, longue durée	= 1E-1 mg/m3	ECETOC TRA travailleur V3	= 0,1

6.3.8. Exposition des travailleurs: Application au rouleau ou au pinceau Expositions générales Systèmes ouverts Nettoyage et maintenance des équipements Utilisation en intérieur (PROC10)

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation d'exposition	Méthode	RCR
inhalation, local, longue durée	= 3,8E-1 mg/m3	ART v1.5	= 0,38

6.3.9. Exposition des travailleurs: Traitement d'articles par trempage et versage Expositions générales Systèmes ouverts Trempage, immersion et versage Utilisation en intérieur (PROC13)

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation d'exposition	Méthode	RCR
inhalation, local, longue durée	= 3,4E-3 mg/m3	ART v1.5	<0,01

6.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

7. ES 7: Utilisation sur sites industriels Substances chimiques de laboratoire (PC21) Autre (SU0) Utilisation en tant que réactif de laboratoire

7.1. Section titre

Nom ES: Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Catégories de produits: Substances chimiques de laboratoire (PC21)

Secteurs d'utilisation: Autre (SU0)

Environnement

1:	Utilisation d’intermédiaires	ERC6a
2:	Utilisation d’un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l’article)	ERC6b

Travailleur

3:	Utilisation en tant que réactif de laboratoire Expositions générales Petite échelle Manuel Utilisation en intérieur	PROC15

7.2. Conditions d’utilisation affectant l’exposition

7.2.1. Contrôle de l'exposition environnementale: Utilisation d’intermédiaires (ERC6a)

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Quantité annuelle par site

Quantité annuelle par site

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Mesures de contrôle pour empêcher les rejets : (Le texte n’a pas été importé)

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Fournir un traitement des eaux usées sur site. Déchets – efficacité minimale de >= 0,001 %

Pas d'application des boues sur les sols

Effluents de l'usine de traitement des eaux usées: 2000 m3/jour

Autres conditions affectant l'exposition environnementale

Débit des eaux de surface réceptrices >= 18000 m3/jour

7.2.2. Contrôle de l'exposition environnementale: Utilisation d’un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l’article) (ERC6b)

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Quantité annuelle par site

Quantité annuelle par site

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Mesures de contrôle pour empêcher les rejets : (Le texte n’a pas été importé)

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Fournir un traitement des eaux usées sur site. Déchets – efficacité minimale de >= 0,001 %

Pas d'application des boues sur les sols

Effluents de l'usine de traitement des eaux usées: 2000 m3/jour

Autres conditions affectant l'exposition environnementale

Débit des eaux de surface réceptrices >= 18000 m3/jour

7.2.3. Contrôle de l'exposition de l'ouvrier: Utilisation en tant que réactif de laboratoire Expositions générales Petite échelle Manuel Utilisation en intérieur (PROC15)

Caractéristiques du produit (article)

Liquide

Englobe les concentrations jusqu'à 100 en %

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée: Englobe l’utilisation jusqu'à <= 8 événements par jour

Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé

Porter une protection oculaire adaptée.

Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés. S'il est attendu que la contamination cutanée s'étende à d'autres parties du corps, ces dernières doivent également être protégées par des vêtements imperméables d'une façon équivalente à celle décrite pour les mains. Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur

Présuppose que les activités sont entreprises avec des équipements adaptés et correctement entretenus par un personnel formé travaillant sous supervision.

Présuppose une température de processus ne dépassant pas = 40°C

Englobe les objets de surface partiellement traitée (c.à.d. moins de 90 %).

(Le texte n'a pas été importé)

7.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

7.3.1. Rejet et exposition environnementaux: Utilisation d'intermédiaires (ERC6a)

Voie de rejet	Vitesse de rejet	Méthode d'estimation du rejet
Eau	0 kg/jour	Facteur de rejet estimé
Air	0 kg/jour	Facteur de rejet estimé
Sol non agricole	0 kg/jour	Facteur de rejet estimé

7.3.2. Rejet et exposition environnementaux: Utilisation d'un adjuvant de fabrication réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article) (ERC6b)

Voie de rejet	Vitesse de rejet	Méthode d'estimation du rejet
Eau	0 kg/jour	Facteur de rejet estimé
Air	0 kg/jour	Facteur de rejet estimé
Sol non agricole	0 kg/jour	Facteur de rejet estimé

7.3.3. Exposition des travailleurs: Utilisation en tant que réactif de laboratoire Expositions générales Petite échelle Manuel Utilisation en intérieur (PROC15)

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation d'exposition	Méthode	RCR
inhalation, local, longue durée	= 7,6E-3 mg/m3	ART v1.5	<0,01

7.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition

8. ES 8: Utilisation sur sites industriels Électrolytes pour batteries (PC42) Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques (SU16) Fabrication Piles et accumulateurs électriques

8.1. Section titre

Nom ES: Fabrication Piles et accumulateurs électriques

Catégories de produits: Électrolytes pour batteries (PC42)

Secteurs d'utilisation: Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques, équipements électriques (SU16)

Environnement

1:	Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article	ERC5

Travailleur

2:	Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes.	PROC1
3:	Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes	PROC2
4:	Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes	PROC3
5:	Production chimique où il y a possibilité d'exposition	PROC4
6:	Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées	PROC8b

8.2. Conditions d'utilisation affectant l'exposition

8.2.1. Contrôle de l'exposition environnementale: Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (ERC5)

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Quantité annuelle par site

Quantité annuelle par site

Conditions et mesures techniques et organisationnelles

Mesures de contrôle pour empêcher les rejets : (Le texte n'a pas été importé)

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées municipales

Fournir un traitement des eaux usées sur site. Déchets – efficacité minimale de >= 0,001 %

Pas d'application des boues sur les sols

Effluents de l'usine de traitement des eaux usées: 2000 m3/jour

Autres conditions affectant l'exposition environnementale

Débit des eaux de surface réceptrices >= 18000 m3/jour

8.2.2. Contrôle de l'exposition de l'ouvrier: Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. (PROC1)

Caractéristiques du produit (article)

Liquide

Englobe les concentrations jusqu'à 30 en %

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée: Englobe l'utilisation jusqu'à <= 8 événements par jour

Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé

Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés. S'il est attendu que la contamination cutanée s'étende à d'autres parties du corps, ces dernières doivent également être protégées par des vêtements imperméables d'une façon équivalente à celle décrite pour les mains. Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS.

Porter une protection oculaire adaptée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur

Présuppose que les activités sont entreprises avec des équipements adaptés et correctement entretenus par un personnel formé travaillant sous supervision.

Présuppose une température de processus ne dépassant pas = 40°C

8.2.3. Contrôle de l'exposition de l'ouvrier: Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC2)

Caractéristiques du produit (article)

Liquide

Englobe les concentrations jusqu'à 30 en %

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée: Englobe l'utilisation jusqu'à <= 8 événements par jour

Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé

Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés. S'il est attendu que la contamination cutanée s'étende à d'autres parties du corps, ces dernières doivent également être protégées par des vêtements imperméables d'une façon équivalente à celle décrite pour les mains. Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS.

Porter une protection oculaire adaptée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur

Présuppose que les activités sont entreprises avec des équipements adaptés et correctement entretenus par un personnel formé travaillant sous supervision.

Présuppose une température de processus ne dépassant pas = 40°C

Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure).

8.2.4. Contrôle de l'exposition de l'ouvrier: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3)

Caractéristiques du produit (article)

Liquide

Englobe les concentrations jusqu'à 30 en %

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée: Englobe l'utilisation jusqu'à <= 8 événements par jour

Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé

Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés. S'il est attendu que la contamination cutanée s'étende à d'autres parties du corps, ces dernières doivent également être protégées par des vêtements imperméables d'une façon équivalente à celle décrite pour les mains. Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS.

Porter une protection oculaire adaptée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur

Présuppose que les activités sont entreprises avec des équipements adaptés et correctement entretenus par un personnel formé travaillant sous supervision.

Présuppose une température de processus ne dépassant pas = 40°C

Appliquer une norme satisfaisante de ventilation générale (au moins 3 à 5 renouvellements d'air par heure).

8.2.5. Contrôle de l'exposition de l'ouvrier: Production chimique où il y a possibilité d'exposition (PROC4)

Caractéristiques du produit (article)

Liquide

Englobe les concentrations jusqu'à 30 en %

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée: Englobe l'utilisation jusqu'à <= 8 événements par jour

Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé

Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés. S'il est attendu que la contamination cutanée s'étende à d'autres parties du corps, ces dernières doivent également être protégées par des vêtements imperméables d'une façon équivalente à celle décrite pour les mains. Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS.

Porter une protection oculaire adaptée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur

Présuppose que les activités sont entreprises avec des équipements adaptés et correctement entretenus par un personnel formé travaillant sous supervision.

Présuppose une température de processus ne dépassant pas = 40°C

(Le texte n'a pas été importé)

8.2.6. Contrôle de l'exposition de l'ouvrier: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées (PROC8b)

Caractéristiques du produit (article)

Liquide

Englobe les concentrations jusqu'à 30 en %

Quantité utilisée (ou contenue dans les articles), fréquence et durée d'utilisation/exposition

Durée: Englobe l'utilisation jusqu'à <= 2 événements par jour

(Le texte n'a pas été importé)

Conditions et mesures liées à la protection individuelle, à l'hygiène et à l'évaluation de la santé

Porter des gants de protection chimique (homologués EN 374) associés à une formation « de base » des employés. S'il est attendu que la contamination cutanée s'étende à d'autres parties du corps, ces dernières doivent également être protégées par des vêtements imperméables d'une façon équivalente à celle décrite pour les mains. Pour plus de détails, consulter la section 8 de la FDS.

Porter une protection oculaire adaptée.

Autres conditions affectant l'exposition des travailleurs

Utilisation en intérieur

Présuppose que les activités sont entreprises avec des équipements adaptés et correctement entretenus par un personnel formé travaillant sous supervision.

Présuppose une température de processus ne dépassant pas = 40°C

8.3. Estimation d'exposition et référence à sa source

8.3.1. Rejet et exposition environnementaux: Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (ERC5)

Voie de rejet	Vitesse de rejet	Méthode d'estimation du rejet
Eau	0 kg/jour	Facteur de rejet estimé
Air	0 kg/jour	Facteur de rejet estimé
Sol non agricole	0 kg/jour	Facteur de rejet estimé

8.3.2. Exposition des travailleurs: Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. (PROC1)

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation d'exposition	Méthode	RCR
inhalation, local, longue durée	= 1E-2 mg/m3	ECETOC TRA travailleur V3	= 0,01

8.3.3. Exposition des travailleurs: Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC2)

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation d'exposition	Méthode	RCR
inhalation, local, longue durée	= 7E-1 mg/m3	ECETOC TRA travailleur V3	= 0,7

8.3.4. Exposition des travailleurs: Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes (PROC3)

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation d'exposition	Méthode	RCR
inhalation, local, longue durée	= 7E-1 mg/m3	ECETOC TRA travailleur V3	= 0,7

8.3.5. Exposition des travailleurs: Production chimique où il y a possibilité d'exposition (PROC4)

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation d'exposition	Méthode	RCR
inhalation, local, longue durée	= 2E-2 mg/m3	ART v1.5	= 0,02

8.3.6. Exposition des travailleurs: Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées (PROC8b)

Voie d'exposition et type d'effets	Estimation d'exposition	Méthode	RCR
inhalation, local, longue durée	= 4,6E-1 mg/m3	ART v1.5	= 0,46

8.4. Guide destiné à l'utilisateur en aval pour déterminer s'il travaille dans les limites établies par le scénario d'exposition